



DU BLOG IUSTORIA

Pourquoi nous offrons nos outils juridiques gratuitement

Quand un client se présente avec une facture impayée de vingt mille couronnes, nous avons deux options. Lui dire que notre taux horaire est supérieur au montant total de sa créance, et le renvoyer chez lui. Ou l'aider.

Quand un client se présente avec une facture impayée de vingt mille couronnes, nous avons deux options. Lui dire que notre taux horaire est supérieur au montant total de sa créance, et le renvoyer chez lui. Ou l'aider.

Pendant longtemps, nous avons choisi la première option — non pas par manque de volonté, mais parce que l'économie d'un cabinet d'avocats ne fonctionne tout simplement pas pour des litiges où les frais dépassent la valeur du litige. Nous étions honnêtes : nous disions « ce n'est pas rentable », nous serrions la main et nous nous quittions. Le client repartait frustré. Nous ne gagnions rien. Le problème restait entier.

Alors nous avons décidé de changer les choses.

Ce que nous avons construit

Notre site web propose désormais une série d'outils juridiques gratuits couvrant les situations les plus courantes :

⚖️ **Calculateur du tarif d'avocat** — calculez le remboursement des frais. Trois modes : simple, avancé, expert avec export de documents.

📅 **Calculateur d'intérêts de retard** — intérêts légaux par semestre selon le taux repo de la CNB.

💰 **Calculateur de frais de justice** — combien vous paierez pour une assignation, un appel ou une injonction de payer.

🔍 **Vérification d'insolvabilité** — vérifiez si votre débiteur fait l'objet d'une procédure d'insolvabilité.

📄 **Frais de déplacement** — calcul du remboursement selon les barèmes ministériels, avec export.

📝 **Générateur de mise en demeure** — assistant étape par étape pour une mise en demeure formellement correcte.

📑 **Générateur de requête en injonction** — le même concept pour une action en paiement de créance.

🌐 **Guide de l'injonction électronique** — marche à suivre pour le portail de la justice tchèque.

Pourquoi gratuitement

Parce que ces choses ne valent pas le prix d'une consultation.

Une mise en demeure est un document standardisé. Une action pour facture impayée suit une structure établie. Le calcul du tarif, c'est de l'arithmétique. Rien de tout cela ne nécessite cinq années d'études de droit et quinze ans de pratique — cela demande simplement la connaissance du bon format et des chiffres à jour.

C'est exactement ce que nos outils fournissent. Ils ne conseillent pas. Ils n'évaluent pas le bien-fondé de votre prétention. Ils ne remplacent pas un avocat. Ils vous aident simplement avec les tâches routinières.

Cela nous permet de nous consacrer à ce qui n'est pas routinier. Les mandats de gouvernance. Les transactions complexes. Les litiges où c'est la stratégie et l'expérience qui comptent.

Ce que nous y gagnons

Je serai franc. Nous ne faisons pas cela par pure philanthropie.

La personne que notre générateur a aidée pour une créance de vingt mille couronnes se souviendra de nous quand elle aura besoin d'un avocat pour une affaire à deux millions. Et elle viendra chez nous, parce qu'elle sait que nous l'avons aidée même quand nous n'avions rien à y gagner.

L'avocat qui utilise notre calculateur au quotidien sait qui nous sommes. Quand il aura besoin d'un correspondant à Brno, il appellera.

Ce n'est pas de la charité. C'est un investissement dans une relation qui commence par donner quelque chose sans contrepartie. Dans la profession d'avocat, c'est inhabituel. Nous pensons que cela ne devrait pas l'être.

Ce que les outils ne font pas

Ils ne fournissent pas de conseil juridique. Ils n'évaluent pas le bien-fondé de votre prétention. Ils ne garantissent aucun résultat. Ils ne remplacent pas l'appréciation individuelle d'un avocat.

Si votre litige implique l'interprétation d'un contrat, des faits contestés, ou un adversaire représenté par un avocat — vous avez besoin d'un avocat, pas d'un générateur.

Les outils sont pour les affaires simples. Pour tout le reste, nous sommes là. Sur le coût réel d'un litige pour vous (honoraires versus remboursement par le tribunal), voyez [Honoraires d'avocat en justice](#) — et pour savoir s'il faut seulement lancer le litige, [Toutes les batailles ne méritent pas d'être menées](#). Et la réflexion plus générale sur le moment où ce que vous faites en tant qu'avocat n'est en réalité *pas* du travail d'avocat — et où il faut renvoyer le client ailleurs — se trouve dans [L'avocat comme illusionniste](#).

Comment cela fonctionne

Tout s'exécute dans votre navigateur. Aucune donnée envoyée à un serveur. Pas d'inscription. Pas de cookies. Fermez la page, tout disparaît.

Les documents exportés sont générés en HTML, enregistrables en PDF via la boîte de dialogue d'impression. Pas de tiers, pas de compte, pas de frais.

Si nos outils vous sont utiles, nous en serons heureux. S'ils ne suffisent pas — [contactez-nous](#). C'est pour cela que nous sommes là.

Mgr. Jan Vytřisal, associé
IUSTORIA, advokátní kancelář, s.r.o.

Pourquoi nous offrons nos outils juridiques gratuitement

Mgr. Jan Vytřisal · Publié 23/1/2026

<https://www.iustoria.cz/fr/blog/pourquoi-nous-offrons-nos-outils-gratuitement/>

Ce texte est protégé par le droit d'auteur. Le partage du document entier et non modifié est bienvenu ; la reprise d'extraits dans d'autres textes suppose la citation de la source. © IUSTORIA, advokátní kancelář, s.r.o.